

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur :	19 février 2009
Identificateur de produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	1 sur 9

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60
Références de commande : 797-0SB

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Cartouche d'imprimante

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :

Site aux É-U : Pitney Bowes Inc. 27 Waterview Drive Shelton, CT 006484 États-Unis	Site France : Immeuble VOX 5 rue Francis de Pressensé CS 20012, 93456 La Plaine Saint Denis Cedex France	Distributeur au Canada : Pitney Bowes 30 Pedigree Ct Unit 1 Brampton, CAN-ON L6T 5T8 Canada
--	--	---

Numéro d'information : +1-800-243-7824	+ 33 825 850 825	905-219-3000
--	-------------------------	---------------------

E-mail : ehs@pb.com

Site Web SDS : www.pb.com/sds

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence en cas de déversement	203-922 5340	00-1-203-922 5340
	<i>Amérique du Nord</i>	<i>International</i>

Date de préparation de la FDS : 19 juillet 2023

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

-Hazcom de OSHA 2012, ÉTATS-UNIS : (29 CFR1910.1200) / Canada WHMIS 2015 / Classification CLP/SGH (1272/2008) : Non classé comme dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage : ÉTATS-UNIS : Non requis.

UE : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	19 février 2009 19 juillet 2023
Nom du produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	2 sur 9

2.3 Autres dangers : Aucun

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges :

Nom chimique	N° CAS	N° EINECS/ N° d'enr. REACH.	Classification SGH Règlement (CE) n° 1272/2008	%
Eau	7732-18-5	231-791-2	Non dangereux	60-70
Glycérine	56-81-5	200-289-5	Non dangereux	15-25
Colorant	Secret de fabrication	Secret de fabrication	Non dangereux	1-5
Éther mono-n-butylique de triéthylène glycol	143-22-6	205-592-6	Lésions oculaires 1 (H318) SCL : >= 30 % Irrit. des yeux 2 (H319) SCL : >= 20 % - <30 %	<3
1,2-benzisothiazol-3 (2H)	2634-33-5	220-120-9	Tox. aiguë 4 (H302) ATE : 490 mg/kg Irrit. cutanée 2 (H315) Sens. cutanée 1 (H317) SCL : >= 0,05 % Lésions oculaires 1 (H318) Toxicité aiguë pour le milieu aquatique 1 (H400) Facteur M 10	0,015 - <0,05

Se référer à la section 16 pour plus d'informations sur la classification SGH.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Yeux : Rincer abondamment et de manière continue à l'eau froide pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes pour garantir un rinçage efficace. Si l'irritation persiste ou se développe, consulter un médecin.

Peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste ou se développe, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur. Si l'irritation persiste ou se développe, consulter un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion de petites quantités, aucun premier secours ne devrait être nécessaire. En cas d'ingestion de grandes quantités, ne pas faire vomir, sauf avis contraire d'un professionnel de santé. Consulter un médecin.

Notes aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une irritation légère de la peau et des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	19 février 2009 19 juillet 2023
Nom du produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	3 sur 9

nécessaires : Des traitements médicaux immédiats ne devraient pas être nécessaires.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

Utiliser de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone, une poudre extinctrice ou de la mousse pour éteindre l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection personnelle et procédures d'urgence :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions environnementales :

Il est recommandé de tenir le produit à l'écart des canalisations, des eaux de surface et des nappes phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Déversement important : Pas vendu en grandes quantités.

Petit déversement : Essuyer avec un matériaux absorbant et placer dans un récipient approprié pour élimination. Rincer la zone avec un torchon humide pour supprimer tout résidu.

6.4 Référence à d'autres sections :

Se référer à la section 8 pour l'équipement de protection et à la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après utilisation.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Tenir à l'écart d'une chaleur ou d'un froid excessif. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Cartouche d'imprimante

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	19 février 2009 19 juillet 2023
Nom du produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	4 sur 9

8.1 Paramètres de contrôle :

Nom chimique	Limites d'exposition
Eau	Aucune limite établie.
Glycérine États-Unis	15 mg/m ³ TWA (poussière totale) OSHA PEL 5 mg/m ³ TWA (fraction respirable) OSHA PEL
Australie	10 mg/m ³ TWA
Allemagne	200 mg/m ³ TWA (inhalable) ; 400 mg/m ³ STEL (inhalable)
Espagne	10 mg/m ³ TWA
France	10 mg/m ³ TWA
Éther mono-n-butylique de triéthylène glycol	Aucune limite établie.
Colorant	Aucune limite établie.

Se référer aux réglementations locales pour les limites d'exposition professionnelle non mentionnées ci-dessus.

8.2 Contrôles de l'exposition :

Contrôles techniques : Ventilation générale suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition.

Protection respiratoire : Normalement non nécessaire.

Protection de la peau : Normalement non nécessaire. Porter des gants en caoutchouc si nécessaire pour éviter le contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage : Normalement non nécessaire. Porter des lunettes de sécurité en cas de possible contact avec les yeux.

Autres : Non requis.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect : Cartouche d'encre contenant un liquide bleu.	Densité de vapeur : Non déterminée
Couleur : Bleue	État physique : Liquide
Odeur : Légère	Densité relative : 1,0-1,1
Seuil olfactif : Non déterminée	Hydrosolubilité : Soluble
pH : Non déterminée	Coefficient de partage octanol/eau : Non déterminée
Point de fusion/point de congélation : < -5 °C (23 °F)	Point d'auto-inflammation : Non déterminée
Point d'ébullition : >100 °C (212 °F)	Température de décomposition : Non déterminée
Point d'ignition : Pas d'ignition à 93,3 °C (199,9 °F) ou à une température inférieure.	Viscosité cinématique : Non déterminée
Taux d'évaporation : Non déterminée	Caractéristiques des particules : Non applicable
Limites d'inflammabilité : LIE : Non	Inflammabilité : Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	19 février 2009 19 juillet 2023
Nom du produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	5 sur 9

applicable	LSE : Non applicable	
Pression de vapeur : Non déterminée		Pression de vapeur relative @20 °C : (Air = 1) Non déterminée

9.2.1 Propriétés, caractéristiques de sécurité et résultats des tests pour les risques physiques :

Propriétés explosives : Aucun	Propriétés oxydantes : Aucun
Viscosité dynamique (mPa/s) : 1-5	

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité : Aucune déterminée.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique :

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter :

Aucun connu.

10.5 Matières incompatibles :

Éviter les oxydants forts, les acides et les bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Yeux : Peut causer une légère irritation oculaire.

Peau : Peut provoquer une légère irritation cutanée.

Ingestion : L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des douleurs abdominales, des maux de tête, des vertiges, une somnolence, des nausées et des diarrhées.

Inhalation : L'utilisation normale n'est pas supposée provoquer d'effet néfaste. De fortes concentrations de vapeur dues au chauffage peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures avec possibilité de maux de tête, de vertiges, de somnolence et de nausées.

Valeurs de toxicité aiguë :

Produit	DL50 : > 2 000 mg/kg		Orale
Glycérine	DL50: 6 500 mg/kg LC50 : > 570 mg/m ³ / 1 h	Rat	Orale Inhalation

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	19 février 2009 19 juillet 2023
Nom du produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	6 sur 9

Éther mono-n-butylique de triéthylène glycol	DL50: 5 300 mg/kg DL50: 3 540 mg/kg	Rat Lapin	Orale Cutanée
--	--	--------------	------------------

Irritation : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosivité : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :

Exposition unique : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucun des composants de ce produit n'est classé comme cancérogène par l'OSHA, l'ACGIH, l'IARC, le NTP ou le CLP de l'UE.

Mutagénicité sur les cellules germinales : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Reprotoxicité : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne : Aucun connu.

11.2.2 Autres informations : Aucune information complémentaire.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité :

Aucune donnée disponible pour le produit.

Glycérol : LC50 Daphnia magna (puce d'eau) >10 000 mg/l/ 24 h

LC50 Poisson rouge >5 000 mg/l/ 24 h

Éther mono-n-butylique de triéthylène glycol :

LC50 Pimephales promelas (tête de boule) 2 400 mg/l/96 h

LC50 Daphnia magna (puce d'eau) 2 210 mg/l/48 h

12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune donnée disponible pour le produit.

Glycérine : Des constantes de vitesse de biodégradation de 0,258/jour et 0,200/jour dans des

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	19 février 2009 19 juillet 2023
Nom du produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	7 sur 9

systèmes de test respirométriques utilisant des boues activées ont été rapportées, ce qui correspond à une dégradation de 68 % et 78 %, respectivement.

Éther mono-n-butylique de triéthylène glycol : Les DBO théoriques de l'éther monobutylique de triéthylène glycol sont de 0, 5 et 24 % pour 5 jours, 10 jours et 20 jours, respectivement, ce qui indique une élimination partielle des stations d'épuration des eaux usées biologiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Aucune donnée disponible pour le produit.

Glycérine : Un FBC estimé à 3 a été calculé chez les poissons pour la glycérine, en utilisant un log Kow de -1,76 et une équation dérivée d'une régression. Selon un système de classification, ce BCF suggère que le potentiel de bioconcentration dans les organismes aquatiques est faible.

Éther mono-n-butylique de triéthylène glycol : Un FBC estimé à 3 a été calculé chez les poissons pour l'éther monobutylique de triéthylène glycol (SRC), en utilisant un log Kow estimé de 0,02 et une équation dérivée d'une régression. Selon un système de classification, ce BCF suggère que le potentiel de bioconcentration dans les organismes aquatiques est faible.

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune donnée disponible pour le produit.

Glycérine : On s'attend à ce qu'elle ait une très grande mobilité dans le sol.

Éther mono-n-butylique de triéthylène glycol : Selon un système de classification, cette valeur Koc estimée suggère que l'éther monobutylique de triéthylène glycol devrait avoir une très grande mobilité dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le produit ne répond pas aux critères des substances PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne :

Aucun connu.

12.7 Autres effets néfastes :

Aucun.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations unies	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
DOT (É-U)	Aucun	Non réglementé pour le	Aucun	Aucun	Non

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	19 février 2009 19 juillet 2023
Nom du produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	8 sur 9

		transport			
ADR/RID UE	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non
IATA	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non
IMDG	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :
Aucun

14.7 Transport en vrac selon les instruments de l'IMO :
Non applicable

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Inventaires internationaux :

Inventaire TSCA de l'EPA (É-U) : Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire TSCA de l'EPA.

Réglementations australiennes : Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire AICS de l'Australie.

Réglementations japonaises : Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire MITI japonais.

Gouvernance des dépenses politiques d'entreprise RÈGLEMENTATIONS

CERCLA : Les déversements de ce produit ne doivent pas nécessairement être signalés au National Response Center. De nombreux états possèdent des exigences de signalement des déversements plus strictes. Le signalement des déversements est requis par les réglementations locales, régionales et fédérales.

SARA, section 302 de l'EPA : Ce produit ne contient pas de produits chimiques réglementés par le SARA, section 302.

Classification des dangers, SARA section 311 de l'EPA : Conformément à la classification SGH l'OSHA à la section 2 de cette FDS.

SARA, section 313 de l'EPA : Ce produit contient les produits chimiques suivants réglementés par SARA, section

Titre III, section 313 : Éther n-butylique de triéthylène glycol : CAS# 143-22-6
(Éthers de glycol)

Californie, proposition 65 : Ce produit ne contient pas de substances connues dans l'état de Californie pour causer un cancer et/ou une reprotoxicité.

RÈGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

WGK allemande : Non déterminée

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	285, RÉV. H PITNEY BOWES INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	19 février 2009 19 juillet 2023
Nom du produit :	Encre bleue non fluorescente pour K700, K754 et DM60	Page :	9 sur 9

Autres réglementations européennes : Ce produit est classé et étiqueté conformément au CLP de la CE suivant les règles sur la classification du mélange. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH), (CE)1272/2008 et de la réglementation (CE) 2020/878.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, article 59(1), de la liste des candidats telle qu'actuellement publiée par l'ECHA : Non répertorié.

Règlement (CE) n° 143/2011 Annexe XIV Substances soumises à autorisation :
Non répertorié.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :
Non requise.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Codes NFPA :	Santé : 1	Incendie : 0	Instabilité : 0
Codes HIMS :	Santé : 1	Incendie : 0	Danger physique : 0

Phrases SGH pour référence (se référer aux sections 2 et 3) :

Toxicité aquatique aiguë 1 – Toxicité aquatique aiguë, catégorie 1

Toxicité aiguë 4 – Toxicité aiguë, catégorie 4

Lésions oculaires 1 – Lésions oculaires, catégorie 1

Irrit. des yeux 2 – Irritation des yeux, catégorie 2

Irrit. cutanée 2 – Irritation cutanée, catégorie 2

Sens. cutanée 1 – Sensibilisation cutanée, catégorie 1

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Cette FDS est conforme aux réglementations (UE) N° 1907/2006 et (CE) 2020/878, à la loi américaine OSHA Hazcom 2012 (29 CFR1910.1200), au SIMDUT 2015, Canada et au SGH.

Date de la présente révision : 19 avril 2023

Synthèse de la révision : Examen des données. Mise à jour du format. Révisé pour le règlement (CE) 2020/878. Modification de toutes les sections.

Date de la révision précédente : 22 septembre 2015.